



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Kigali, le

N° /12.08.3

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Représentation
Folklorique.

Monsieur le Sous Préfet de Sous Préfecture
de RWAMAGANA
K I B U N G O.-

Monsieur le Sous Préfet,

Référence faite à votre lettre n° 0457/03.09.

01/10 du 13 Juin 1980 relative à l'objet mis en exergue, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Ballet de l'I.N.R.S. n'est pas disponible pour pouvoir s'exhiber à RWAMAGANA à la date que vous proposez. En effet, ce n'est que le groupe Intore qui se produira le 5 Juillet 1980 et pas le Ballet complet.

En outre, je vous demanderais de contacter directement le Directeur de l'I.N.R.S. afin de vous mettre d'accord sur les modalités pratiques d'une invitation du genre de celui-là.

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministère de la Jeunesse
et des Sports.-

C.P.I. à :

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur

K I G A L I.-

- Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale

K I G A L I.-

- Monsieur le Directeur de l'I.N.R.S

B U T A R E.-

cl

A traiter par
Date entrée: 23/6/80
N° Classement: 6292/12-08.03

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports
K I G A L I.

S/C de Monsieur le Préfet de Préfecture
K I B U N G O.-

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la promotion du folklore Rwandais et pour aider les Communes à former des ballets communaux valables, en collaboration avec le Centre Récréatif et Culturel de RWAMAGANA, la S/Préfecture de RWAMAGANA sollicite votre concours pour une représentation par le groupe de l'I N R S au Centre de RWAMAGANA.

Au cours d'un entretien avec le Directeur de l'Institut, nous avons pensé qu'il serait plus simple si le groupe pouvait s'exhiber directement après les manifestations du 5 Juillet 1980 et le concours sollicité se limiterait au déplacement des joueurs KIGALI-RWAMAGANA avant de regagner BUTARE.

Comme nous supposons que le groupe animerait une veillée le 5 Juillet, votre accord nous déterminera si nous pouvons les attendre le 6 Juillet dans la journée.

En comptant sur la réponse rapide et positive, je vous prie, Monsieur le Ministre, de croire à l'assurance de mon profond respect.

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE RWAMAGANA
NGARUYE Thomas.-

C.P.I. à:

-Monsieur le Ministre de l'Intérieur
K I G A L I.-

-Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
K I G A L I.-

-Monsieur le Directeur I.N.R.S.
B U T A R E.-